

Vendredi 18 septembre

GT MA-RE

-

Sommaire

Partie A: v10 et versions ultérieures

1. **ISH : détails des évolutions proposées en concertation**

Partie B: Actualités et retours v9.1

2. **Point d'avancement et modalités de participation à TERRE**
3. **Marge / filtrage : nouvelles publications associées et principes de filtrage**
4. **Amélioration et nouveaux services OREO :**
    i. Ecarts RE valorisés au plus tôt
    ii. Suivi des données manquantes RPD



3

Marges: Refonte des calculs, publication et principes de filtrage

La refonte des marges

Industrialiser	Harmoniser	Optimiser	Aide à l'analyse/décision	Transparence

La refonte des marges

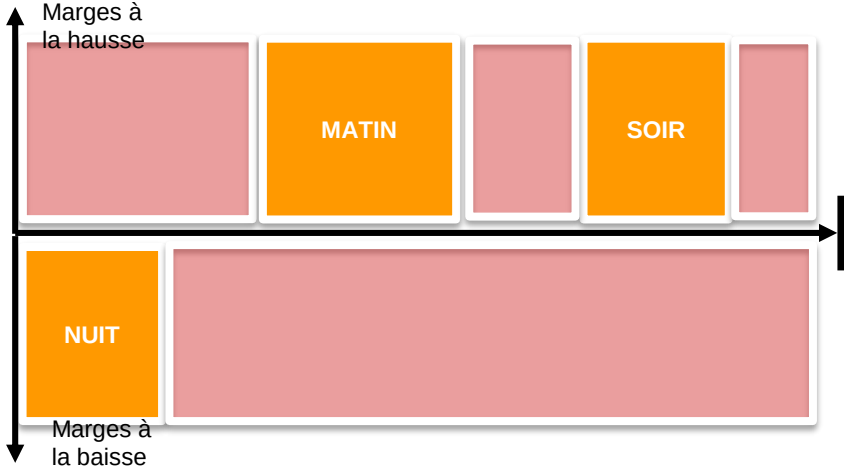
Industrialiser | Harmoniser | Optimiser | Aide à l'analyse/décision | Transparence

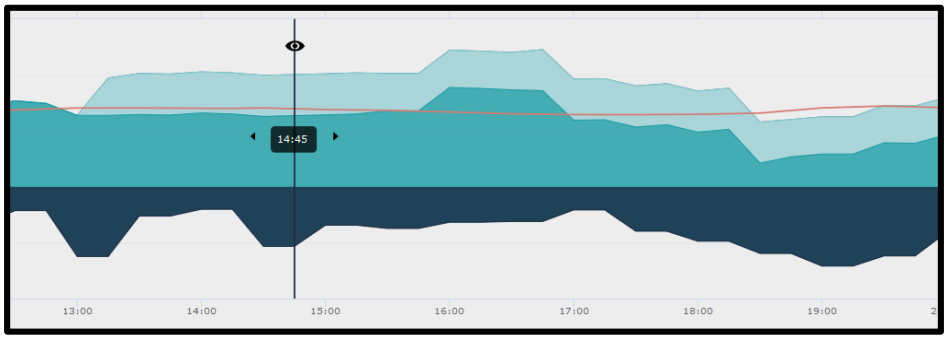
Aujourd'hui

- Analyses initiées en J-1 / remises à jour manuelles en IJ
- Des angles morts et simplifications du calcul

Demain

- Analyses automatiques sur toute la journée avec l'outil MAUI
- Prise en compte rapide des nouvelles hypothèses en IJ (programmes, CUO) ⇔ plus adapté aux évolutions du mix (EnR, thermique rapide, consommateurs…)



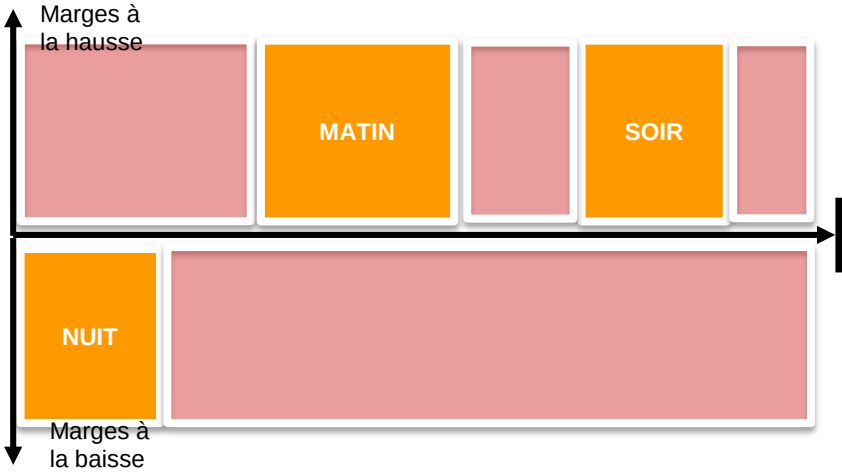


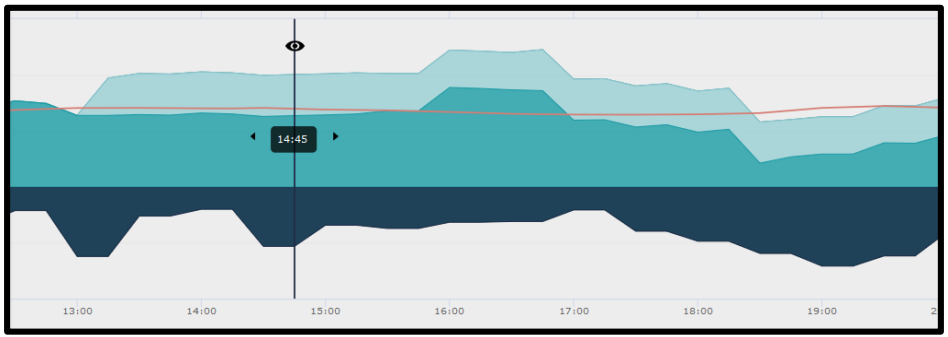
La refonte des marges

Industrialiser | **Harmoniser** | Optimiser | Aide à l'analyse/décision | Transparence

Aujourd'hui
Des méthodes non harmonisées entre le calcul hausse ⇔ baisse, matin ⇔ soir et J-1 ⇔ IJ

Demain
Une méthode unifiée pour une plus grande compréhension :
- Méthode identique à la Hausse / à la Baisse
- Continuité de calcul du J-1 à l'IJ
- Continuité de calcul pour les échéances 15' à fin de journée





La refonte des marges

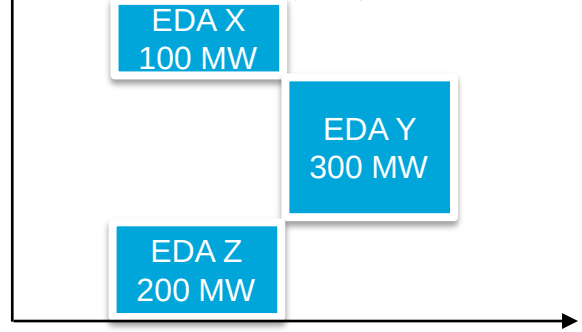
Industrialiser | Harmoniser | **Optimiser** | Aide à l'analyse/décision | Transparence

Aujourd'hui
Calcul par plages conservatif

Comptabilisé dans les marges sur la période considérée

0 MW

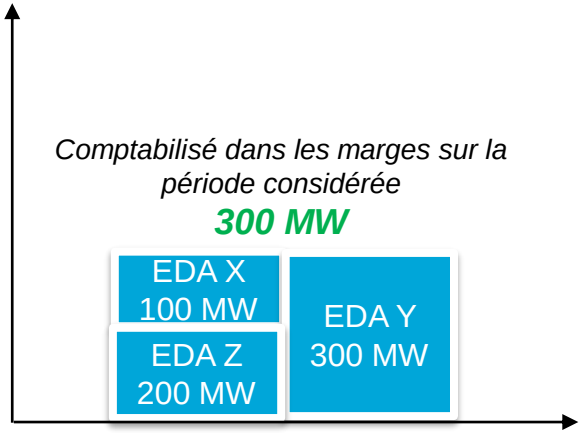
(car chaque EDA prise séparément ne tient pas l'intégralité de la période)



Demain
Placement des EDA optimisé pour maximiser les marges
(⇔ Reflète les possibilités d'activation successives des EDA)

Comptabilisé dans les marges sur la période considérée

300 MW



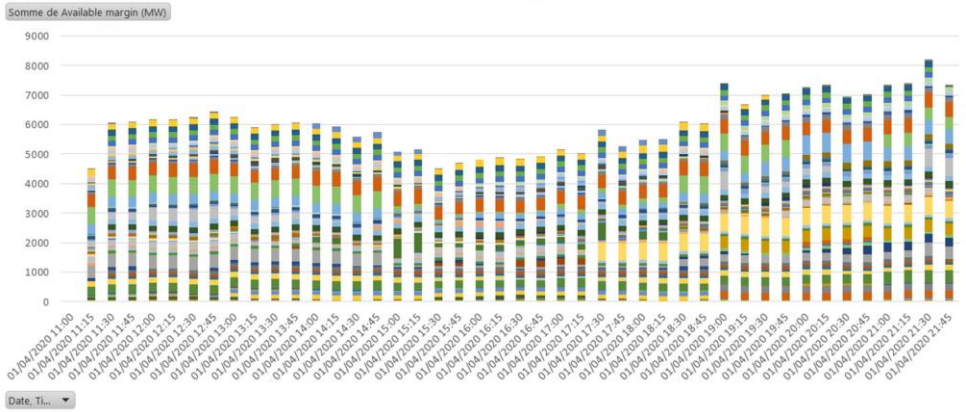
La refonte des marges

Industrialiser | Harmoniser | **Optimiser** | Aide à l'analyse/décision | Transparence

- ❑ EDA
- ❑ CUO
- ❑ Programmes

Objectif: Minimiser l'écart entre marge requise et marge disponible de manière homogène sur la journée

Optimisation



Chiffres-clés

100 à 250 EDA
optimisées selon les journées

3 minutes
Temps de calcul maximum attendu

30 minutes
Fréquence de réactualisation des calculs

20
Les contraintes modélisées (DMO, Domin, Emax…)

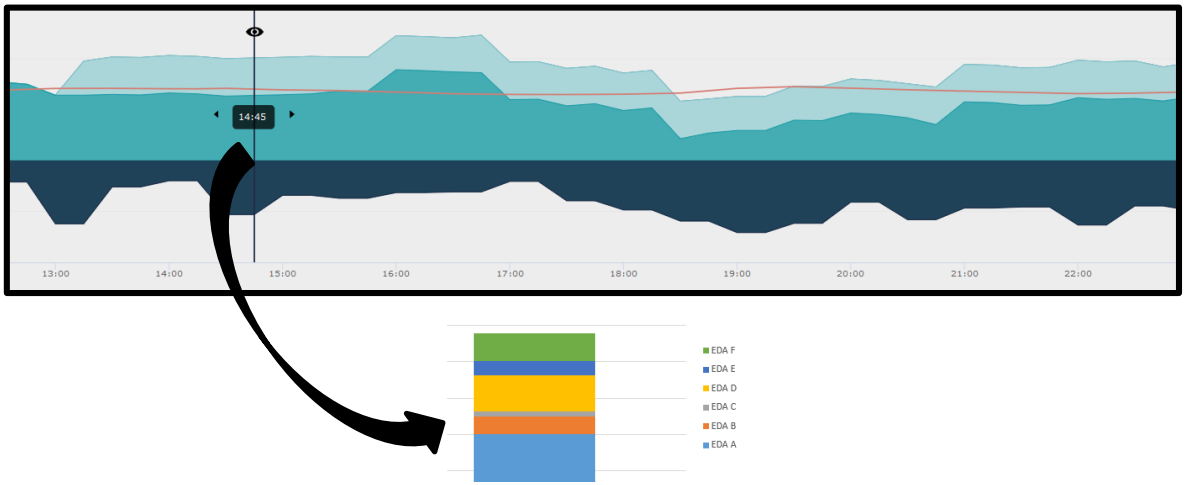
15 minutes
Le pas de calcul de l'optimiseur

La refonte des marges

Industrialiser | Harmoniser | Optimiser | **Aide à l'analyse/décision** | Transparence

Aujourd'hui
Le calcul IJ, réalisé en delta global par rapport au calcul J-1, ne permet pas d'avoir une vision exhaustive des EDA comptabilisées dans les marges

Demain
Calcul par empilement en IJ ⇔ accès exhaustif au détail des EDA constitutives des marges pour un instant donné



La refonte des marges

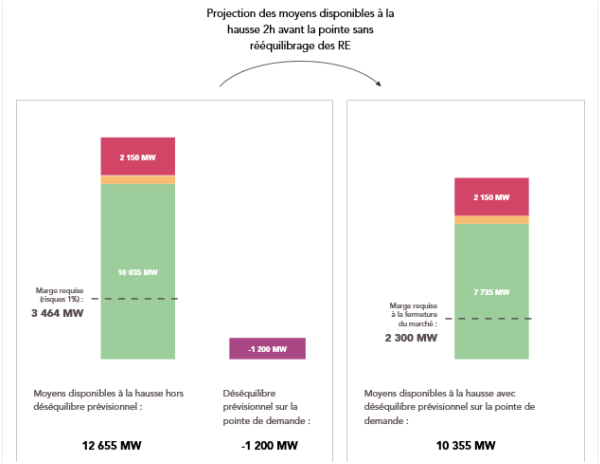
Industrialiser | Harmoniser | Optimiser | Aide à l'analyse/décision | **Transparence**

Aujourd'hui

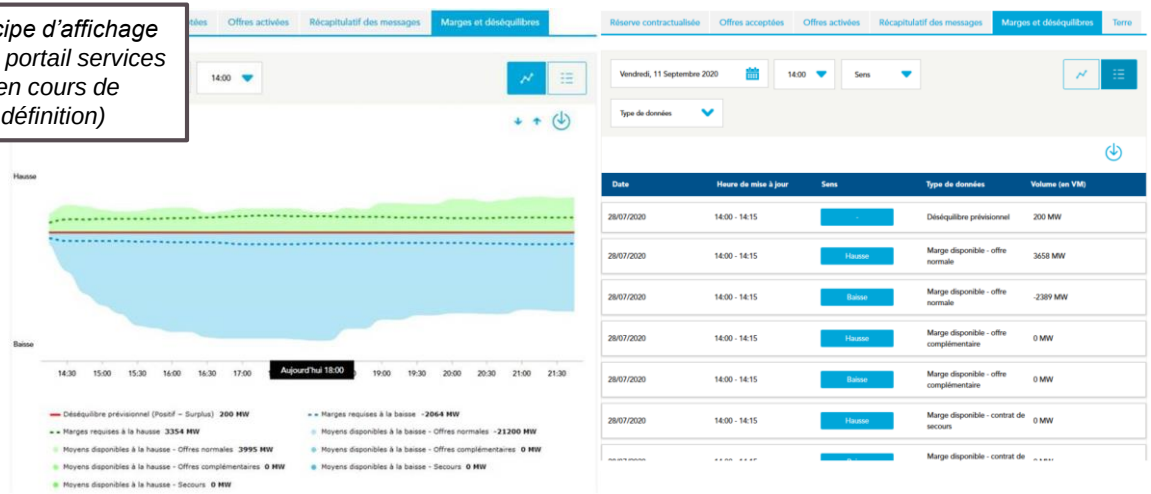
- Les marges à la hausse sont publiées sur les plages de pointe
- Les marges à la baisse ne sont pas publiées
- Réactualisation 3 à 4 fois par jours

Demain

- Publication des chroniques de marges requises et disponibles sur l'ensemble de la journée, hausse et baisse
- Réactualisation toutes les 30 minutes



Principe d'affichage sur le portail services (en cours de définition)



Filtrage transitoire et à la cible

Au démarrage de TERRE, un filtrage conservatif :

- Filtrage des EDA engagées en RRRC (garantir les marges à échéance courtes)
- Filtrage de certaines EDA à stock limité (garantir les marges post-créneau TERRE)

Offres portant sur EDA RRRC

⇒ *Systématiquement filtrées*

Offres portant sur des EDA libres

⇒ *Filtrées si nécessaire, principes conservatifs appliqués*

A la mise en service de MAUI, un **filtrage automatique** tenant compte de la **préséance économique:**

- EDA nécessaires aux marges échéances courtes (**besoin en puissance**)
- EDA à stock limité nécessaires aux marges post-créneau TERRE (**besoin en énergie**)

Les marges sont constituées préférentiellement sur des EDA non offertes en standard pour minimiser le filtrage

Offres portant sur des EDA RRRC ou des EDA libres

⇒ *Filtrées si nécessaire, selon préséance économique*

Un invariant: Interdiction de déposer des offres sur des EDA en RRRC si leur activation sur TERRE diminue le nombre d'engagement à destination exclusive de RTE.

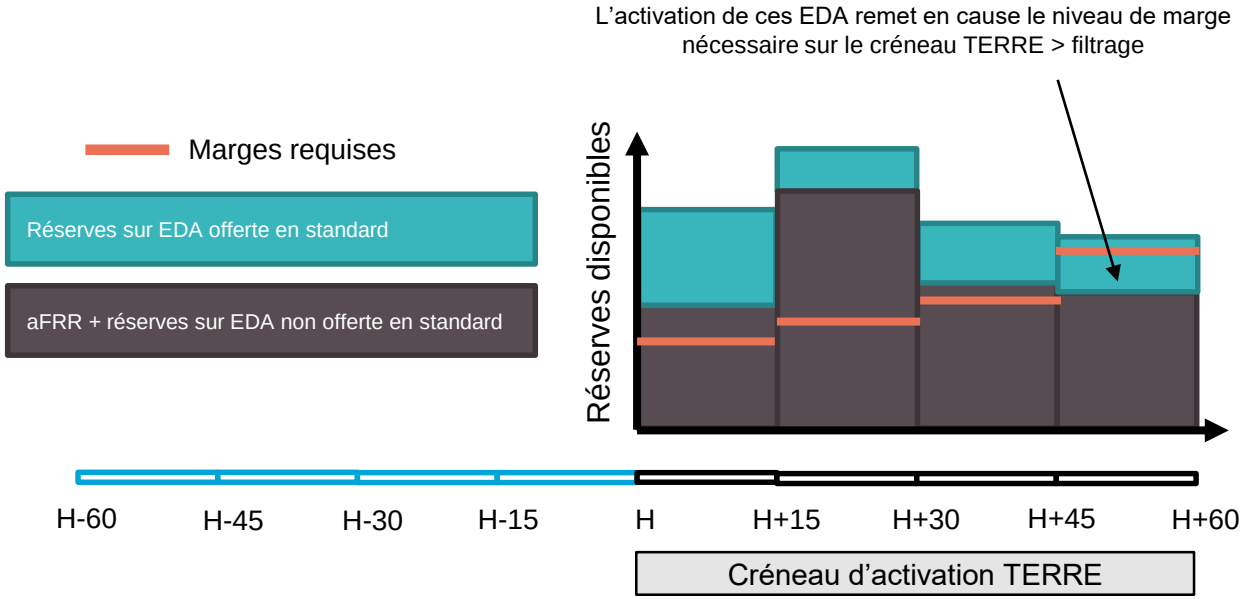
Filtrage cible

Besoin en puissance

Critère filtrage #1 - Besoin en puissance ⇔ S'assurer que l'on dispose de suffisamment de marges sur les 2 prochaines heures

Les marges sont constituées prioritairement avec l'aFRR et les EDA non offertes en standard.
Si nécessaires, filtrage des EDA offertes en standard dont le prix est le plus élevé pour atteindre le requis.

En évaluant en continu les marges disponibles à échéance courte, y compris sur les moyens libres, **le filtrage systématique des EDA engagées en RRRC n'est plus nécessaire**



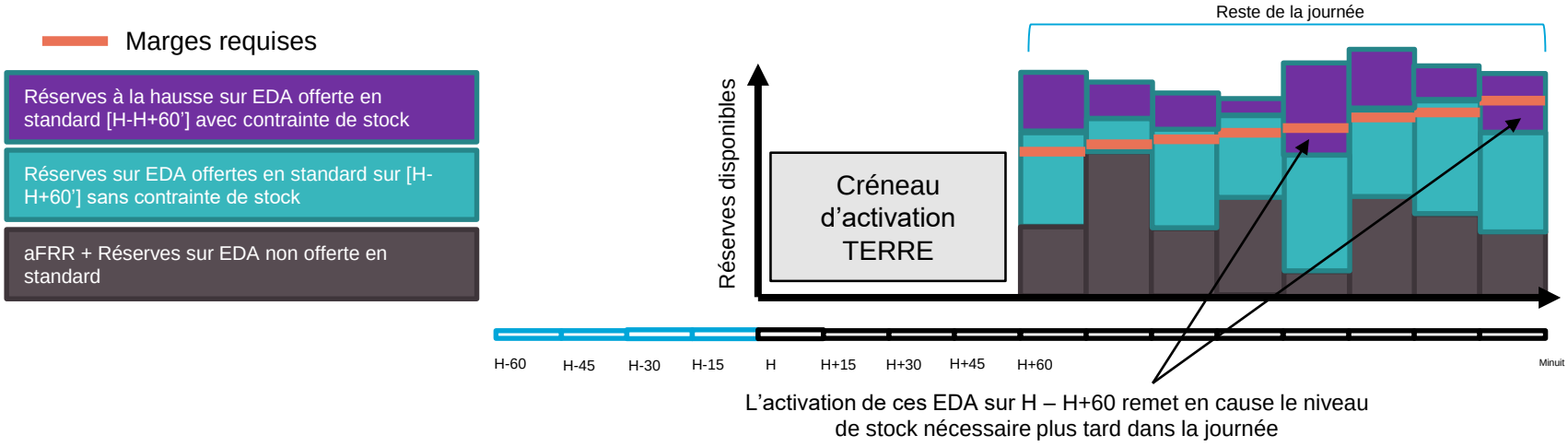
Filtrage cible

Besoin en énergie

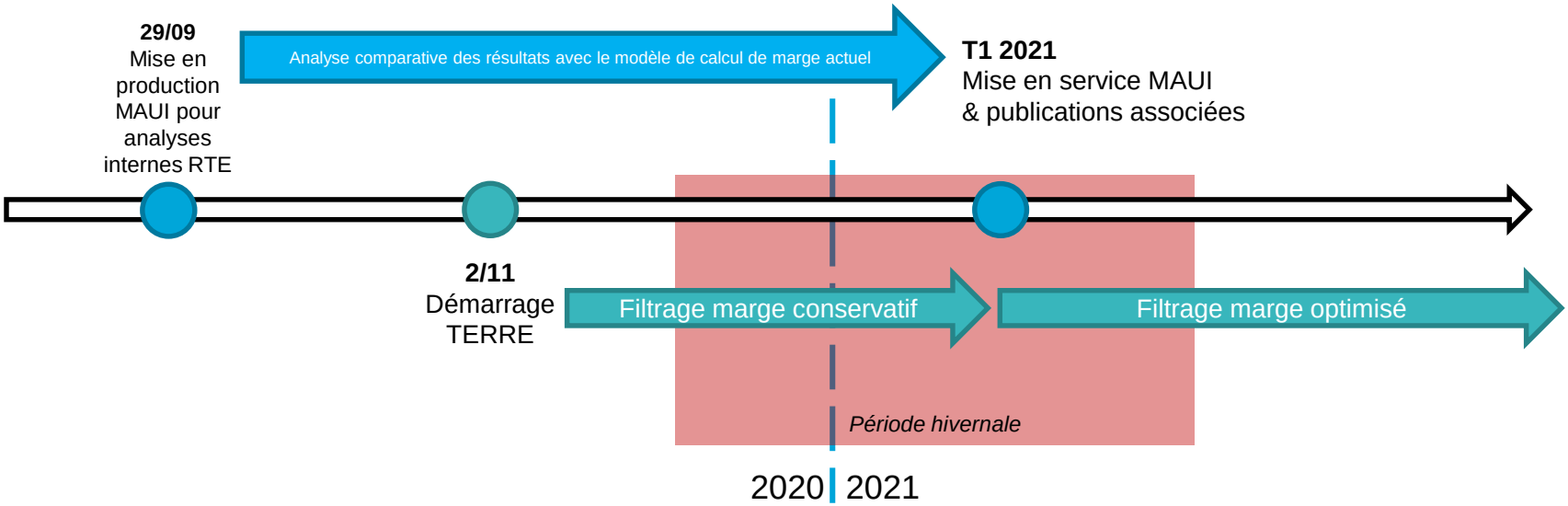
Critère filtrage #2 - Besoin en énergie ⇔ S'assurer que l'on dispose de suffisamment d'énergie sur le reste de la journée

Les marges sont constituées prioritairement avec l'aFRR et les EDA non offertes en standard.
Si nécessaires, filtrage des EDA offertes en standard dont le prix est le plus élevé pour atteindre le requis.

Ce critère de filtrage ne concerne que les EDA ayant des **contraintes de stock.**



Planning

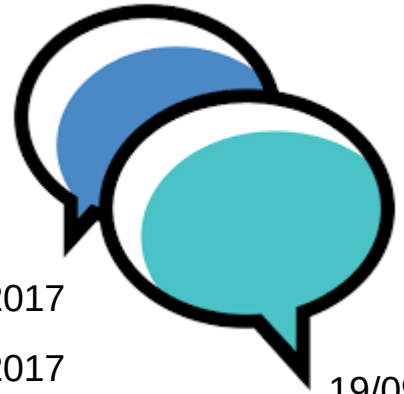

29/09
Mise en production MAUI pour analyses internes RTE
Analyse comparative des résultats avec le modèle de calcul de marge actuel
T1 2021
Mise en service MAUI & publications associées
2/11
Démarrage TERRE
Filtrage marge conservatif
Filtrage marge optimisé
Période hivernale
2020
2021

4

Nouveaux services OREO

Nouveaux services OREO

Sujet discuté lors de différents GT et AT



30/06/2017

20/10/2017

26/01/2018

13/04/2018

15/05/2018

11/07/2018

19/09/2018

22/03/2019

11/10/2019

18/09/2020

30/09/2020



4.1

Nouveau service #1: écart RE S+1

NOUVEAU: Ecarts valorisés au plus tôt

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

Article C.15.2 **Calcul hebdomadaire de l'Ecart**

Les Ecarts du RE sur la Semaine S sont calculés par RTE :

- en Semaine S+3 pour les Semaines antérieures au 2 janvier 2021 ;
- **au plus tard à 23h59, le vendredi de la Semaine S+1, pour les Semaines postérieures au 2 janvier 2021 inclus.**

Article C.15.4 **Mise à disposition des données**
Article C.15.4.3 **Mise à disposition hebdomadaire des données calculées par RTE**
Article C.15.4.3.2 **Via l'espace privé du portail RTE**

RTE met à la disposition du RE, pour chaque Jour de la Semaine S, les données suivantes au Pas Demi-Horaire :

- l'Ecart du RE ;
- le Soutirage Physique du RE.

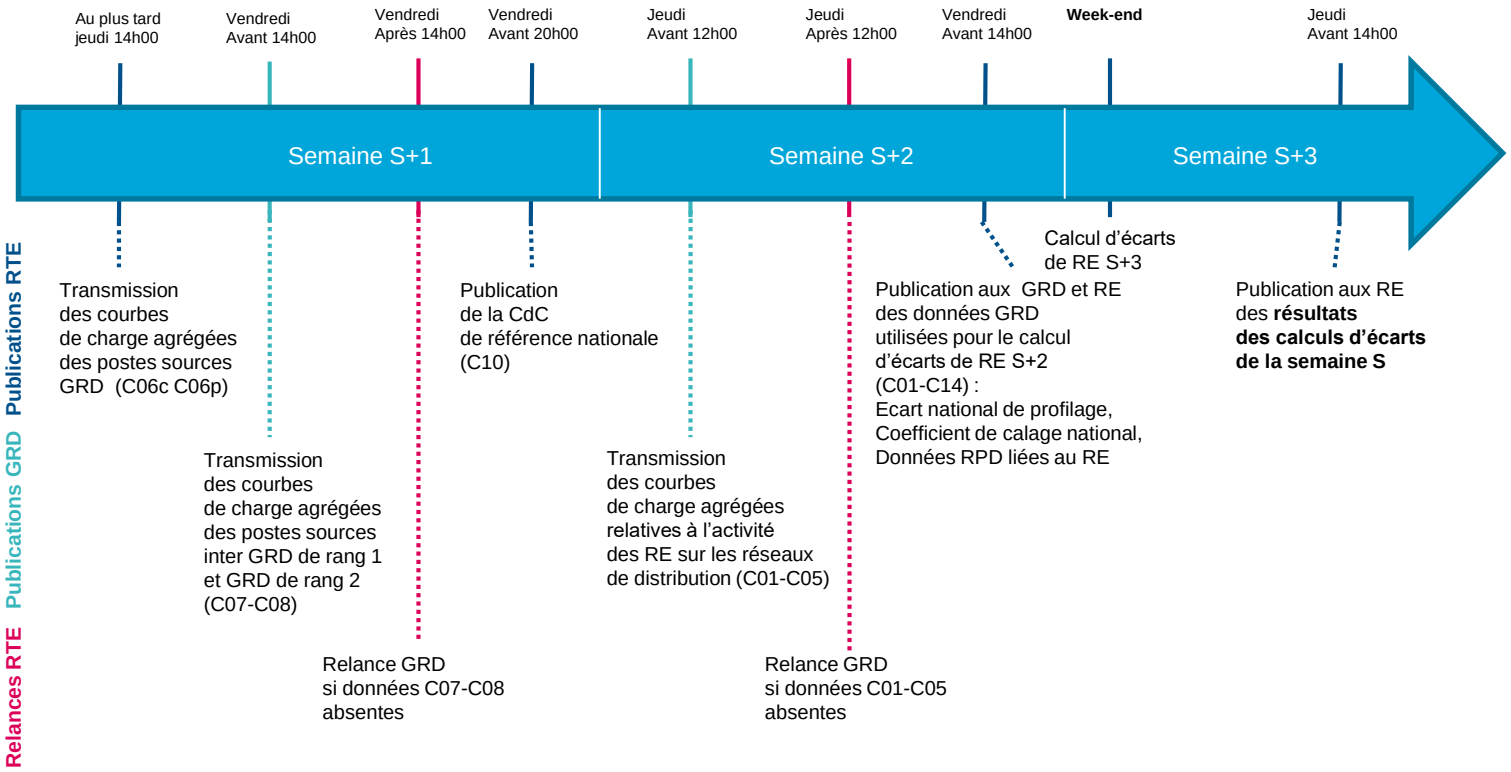
Ces données sont mises à la disposition du RE:

- au plus tard à 14h00, le jeudi de la Semaine S+3, pour les Semaines antérieures au 2 janvier 2021 ;
- **au plus tard à 23h59, le vendredi de la Semaine S+1, pour les Semaines postérieures au 2 janvier 2021 inclus.**

NOUVEAU: Ecarts valorisés au plus tôt

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

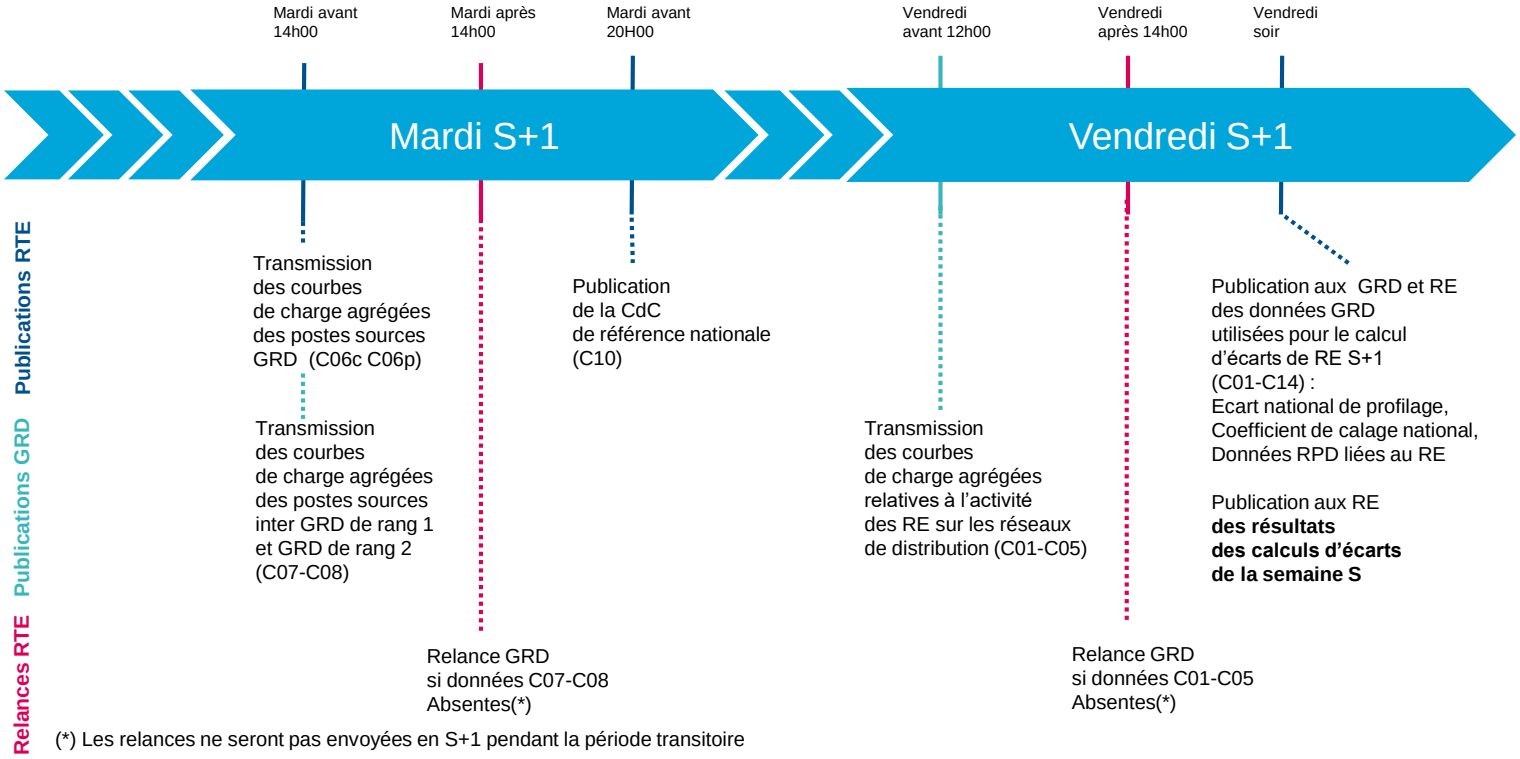
Processus pour publier le premier écart en **S+3**



NOUVEAU: Ecarts valorisés au plus tôt

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

Processus pour publier les écarts en **S+1**



(*) Les relances ne seront pas envoyées en S+1 pendant la période transitoire

NOUVEAU: Ecarts valorisés au plus tôt

Description du service

Cible du service	**RE**
Catégorie	**IHM + API**
Ouverture prévisionnelle	**T4 2020**



Le service permettra à un RE de récupérer plus rapidement, via l'IHM ou via une API, son écart valorisé pour un jour J :

- **dès J+1** pour les RE déclaratifs
- **au plus tard en J+3**, pour les RE avec périmètre physique RPT mais sans périmètre physique RPD
- **au plus tard le vendredi S+1**, pour les RE avec périmètre physique RPD

Au plus tard en janvier 2022, l'API et l'IHM renverront, au moyen de COYOTE, l'écart de réconciliation temporelle.

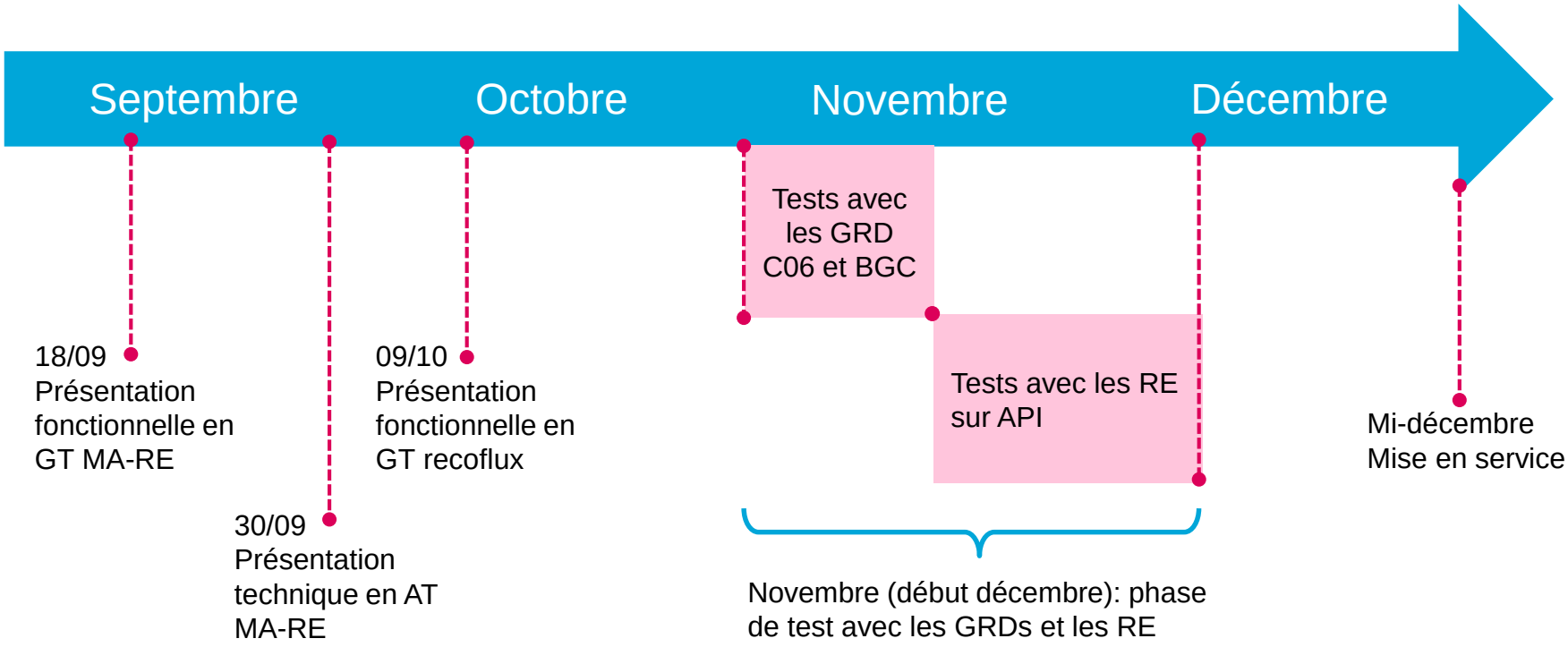
→ Amélioration du service « Visualiser les écarts valorisés (IHM) / Big Imbalance (API) » qui met à disposition des RE les écarts validés et facturés

Valeur du service

- Mise en conformité contractuelle (2 janvier 2021 au plus tard) : affichage des écarts en S+1 au lieu de S+3
- Anticipation de la publication de l'écart pour les RE déclaratifs et les RE physiques RPT
- Anticipation des flux financiers et amélioration des prévisions pour gérer l'équilibre
- Anticipation de la réconciliation temporelle

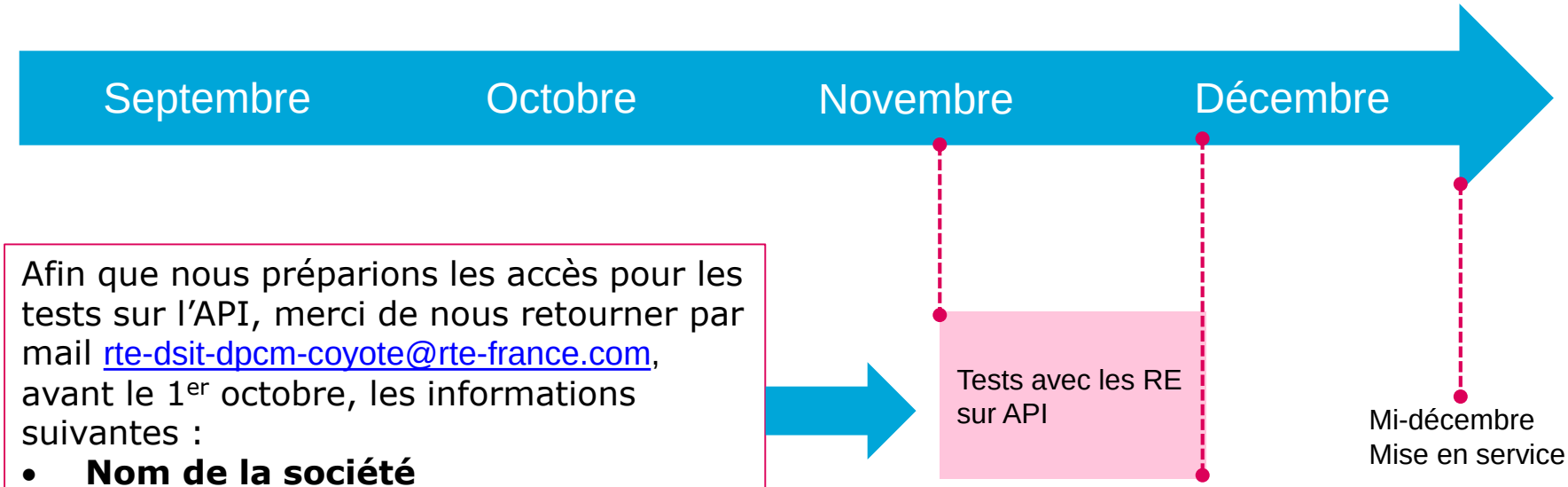
NOUVEAU: Ecarts valorisés au plus tôt

Le calendrier prévisionnel sur 2020



NOUVEAU: Ecarts valorisés au plus tôt

Préparer la phase de tests avec les RE



Afin que nous préparions les accès pour les tests sur l'API, merci de nous retourner par mail rte-dsit-dpcm-coyote@rte-france.com, avant le 1er octobre, les informations suivantes :

- **Nom de la société**
- **Code EIC**
- **Nom d'un contact + email**

4.2

Nouveau service #2: données manquantes RPD

NOUVEAU: Suivi des données manquantes RPD

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

Article C.17.1.1 **Contrôle automatique des données des GRD pour le calcul des Ecarts**

RTE procède à des contrôles automatiques sont émises aux GRD par message électronique lorsque les données à transmettre par le GRD n'ont pas été reçues par RTE à l'échéance du calcul des Ecarts ;

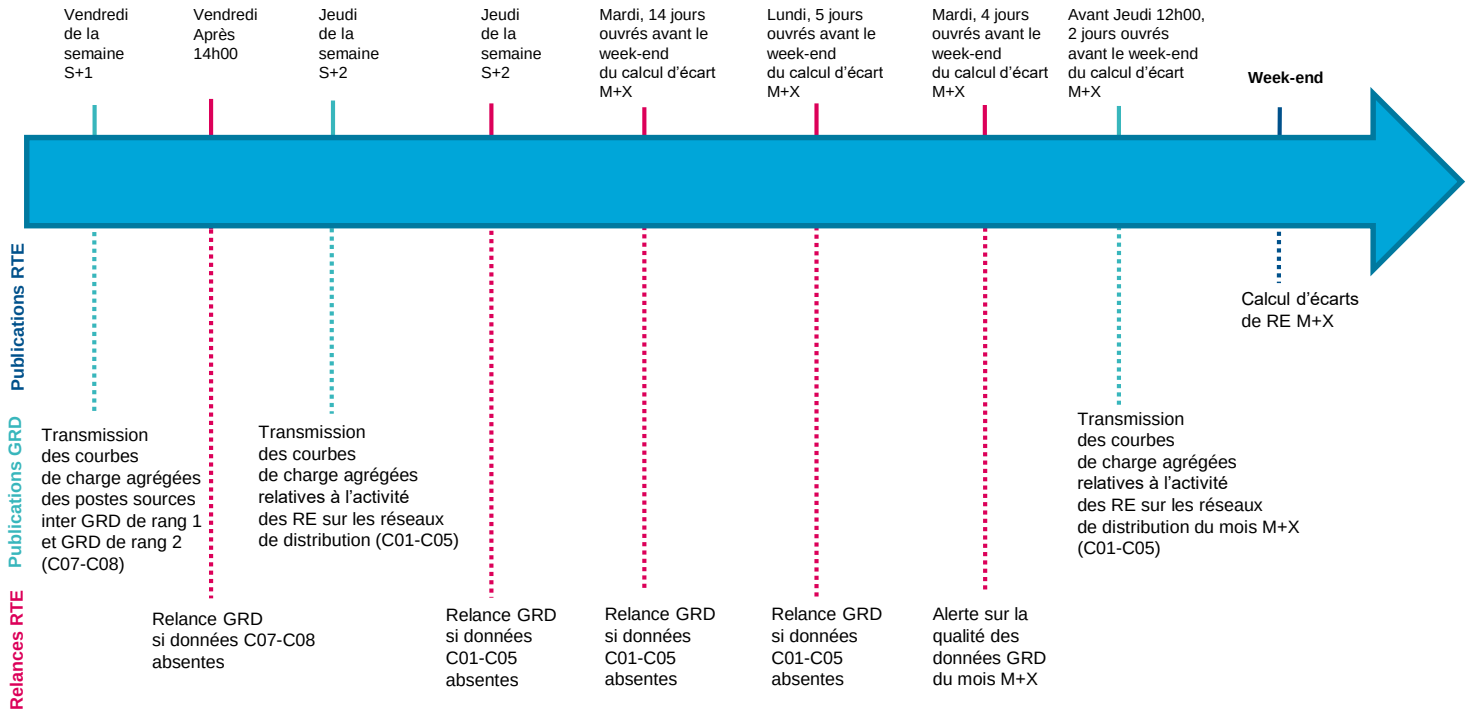
Article C.17.1.2 **Contrôle automatique des données des GRD pour la Réconciliation Temporelle**

RTE procède à une alerte automatique vers les GRD par message électronique dans le cas où les données de Réconciliation Temporelle n'auraient pas été reçues par RTE dès le 15e Jour du mois M+14.

NOUVEAU: Suivi des données manquantes RPD

Processus de contrôle des données transmises par les GRD

Calendrier actuel des relances



NOUVEAU: Suivi des données manquantes RPD

Description du service

Cible du service	**GRD**
Catégorie	**IHM**
Ouverture prévisionnelle	**T1 2021**



Le service permet au **GRD (rang1 et rang2)** ou à son tiers mandaté de :

- Visualiser un calendrier avec l'ensemble des semaines d'une période :
  - De S+1 à M+12 pour le processus de Reconstitution des flux en phase « écarts » (courbes C01 à C05)
  - Historique de 5 ans
- Identifier avec un code couleur les semaines où :
  - L'intégralité des données ont été envoyées par le GRD pour chaque RE
  - Le cas échéant, les données qui sont manquantes
- Pour les semaines signalées, afficher les RE dont les données n'ont pas été reçues

Valeur du service

- Réduire l'effet spam ressenti aujourd'hui dans les relances par mail envoyés pour chaque triplet (Semaine/GRD/RE actif)
- Fournir un outil plus efficace aux GRD et leur permettant d'être proactif
- Offrir une vision claire des données reçues par RTE en temps réel (et non uniquement aux échéances récoflux comme aujourd'hui)

Nouveau: Suivi des données manquantes RPD

Modèle type de l'écran d'interface

Ecran par défaut avec la semaine S-1, S-2, S-3 et S-4. Dans cet exemple, l'utilisateur s'est connecté le 07/08 ; par conséquent, les semaines affichées par défaut sont les semaines 28, 29, 30 et 31 de 2019.

« Données manquantes »

● Semaine ○ Mois

S31 2019 : 28/07-03/08

S30 2019 : 21/07-27/07
S29 2019 : 14/06-20/07

Rechercher

07/07 – 03/08 2019

	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
S28	07	08	09	10	11	12	13
S29	14	15	16	17	18	19	20
S30	21	22	23	24	25	26	27
S31	28	29	30	31	01	02	03

Pop-up/nouvel onglet avec la liste des triplets RE/GRD/date ; indiquant si la courbe est KO ou OK

● Les données ont été envoyées

○ Les données n'ont pas été envoyées

Télécharger tout

Merci de votre participation ☺